

Réf: Dossier 368213

Avis de constitution

SOCIETE « TIKERAMA TRAVEL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, Lot 37, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2024 , et enregistrés le 09/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TIKERAMA TRAVEL »

Objet :

- FOURNITURE DE SERVICES DE BILLETTERIE DE TRANSPORT
- DIVERS SERVICES DE VOYAGE
- TOURISME EN LIGNE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, Lot 37, Ilot 4

Dirigeant(s) Mme AISSATA EPOUSE COULIBALY DIALLO

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00524 du 05/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07366/GTCA/RC/2025 du 05/02/2025

